

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX REPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES : Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

BANQUET DE LA PRESSE SUBURBAINE du 5 Mars 1903

Le banquet annuel du Syndicat de la Presse Suburbaine a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, au restaurant Bonaive, sous la présidence de M. Mougeot, Ministre de l'Agriculture.

Les assistants étaient nombreux, un certain nombre, parmi lesquels M. Poulet, représentant M. le Président de la République; M. J. Cohen, sous-chef du cabinet, représentant M. Combes, président du Conseil; M. Le Vayer, chef de cabinet de M. le Ministre de l'Agriculture; M. Lépine, préfet de police; M. Autran, secrétaire général de la Préfecture de la Seine, représentant M. le Préfet de la Seine; M. Letèvre, sénateur de la Seine; M. Collardeau, conseiller général; Mmes Huby, Rizier, Harmois, Viviane, Henriette Verrier, Hélène Verrier; MM. Alhaya, Jean-Sin, Desvilles, Baffara, Giraud, Buisson, président du syndicat de la presse républicaine périodique; Dr Boudon, Rotberg, Léemput, Duré, Palisseah, Durandelle, Lamort, Justaud, Ch. Riedmann, Caron, Lachant, Fauquaux, et, et tous les membres du Syndicat, à l'exception de M. Van Imshoort-Roos, retenu à la chambre par une grave indisposition.

S'étaient fait excuser : les Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique; M. René Goblet, ancien président du Conseil; MM. Waldeck-Rousseau, Piettre, Poirier, Siraoux, Expert-Besançon, Bassinet, Thuillier, sénateurs; Féron et Meslier députés, retenus à la Chambre par la prolongation de la séance; Duhamel, maire du XI^e, Franco, vice-président du comité radical et radical socialiste de France; etc., etc.

Après, M. Dhavernas, président du syndicat, a remercié toutes les personnes présentes du témoignage de sympathie donné par elles au syndicat et porté un toast à M. Emile Loubet et à M. Mougeot. M. Lefèvre, sénateur, annonce que M. Piettre devait prendre la parole au nom des sénateurs de la Seine, mais que, retenu par la maladie il n'a pu venir au banquet.

Il est heureux de saluer la Presse Suburbaine qui souvent à la plume un peu rude et acerbe pour les élus mais qui sait toujours rendre justice à ceux qui travaillent pour l'intérêt réel du pays. M. Lépine, dans une spirituelle improvisation, rend hommage au dévouement avec lequel les membres de la Presse Suburbaine défendent les intérêts de la banlieue et exprime sa satisfaction d'avoir fait plus ample connaissance avec elle. M. Mougeot, Ministre de l'Agriculture, prononce le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, Je vous suis profondément reconnaissant de m'avoir appelé à l'honneur de présider cette fête. J'ai accepté cette invitation avec joie bien que je sentisse le péril qu'il y avait à s'associer à une place qui, en dernier lieu, avait été occupée d'une façon si éminente par M. Waldeck-Rousseau.

En effet, quand l'ancien Président du Conseil est venu au milieu de vous, c'était à la veille d'une grande bataille, à un moment où la République se préparait à soutenir une lutte terrible et décisive contre une coalition nouvelle de toutes les réactions. Il eut donc à vous exposer le plan de la résistance qu'il préparait et à vous faire sentir l'importance de l'effort qu'on était en droit d'attendre de votre foi républicaine. Un homme de son autorité, possédant son indiscutable clairvoyance politique pouvait seul assurer prendre la parole dans un tel moment.

Mais maintenant que la victoire — une victoire éclatante — est acquise à la République, le membre du Gouvernement auquel vous faites une place aujourd'hui dans cette fête n'a plus qu'à vous apporter ses félicitations et des remerciements pour la grande part que vous avez prise à la lutte d'où est sortie cette victoire; c'est un devoir infiniment agréable, et en même temps lorsqu'on s'adresse à des esprits aussi éclairés et aussi convaincus que vous l'êtes, de l'excellence des principes républicains, un devoir extrêmement simple!

Quelles seraient l'utilité, en effet, d'ajouter à l'expression elle-même de notre gratitude une explication, un développement que des écrivains habitués à juger les choses et les hommes, à apprécier la portée et la valeur de tous les actes publics, ont déjà prévus. Au reste, en insistant sur votre rôle, au moment de la crise que nous avons traversée, je semblerais le considérer comme exceptionnel, alors que je sais au contraire que ce talent, cette activité, cette abnégation dont vous avez fait preuve dans la défense des institutions républicaines, vous sont des qualités habituelles et que vous apportez dans la discussion de toutes les questions qui intéressent les communes suburbaines.

Il ne faut pas oublier en effet, que les communes du département de la Seine ont des intérêts propres qui sont parfois en contradiction avec ceux plus puissants de la Ville de Paris. J'ai pour ma part, à vous féliciter tout particulièrement du souci que vous prenez de la situation des propriétés terrières et des cultivateurs de la banlieue. Je vois dans le choix du Ministre de l'Agriculture comme président de ce banquet, une preuve nouvelle de votre sollicitude pour ce cultivateur suburbain qui est très digne d'intérêt en raison des charges qui pèsent sur lui.

Je serais mal venu cependant à le regretter puisqu'aux sources de revenus disparues, d'autres, plus importantes se seront substituées et que, en fin de compte, les communes se seront enrichies. Je me permettrais toutefois de recommander à vos édiles de prendre des précautions pour que cette avalanche de pierres qui menace les champs et les terrains boisés de la banlieue ne les submerge pas entièrement; conservez-en assez pour que vos communes suburbaines demeurent un séjour agréable et très sain. Le Dr Martin, du laboratoire d'hygiène de la ville de Paris, nous a appris qu'à Paris, la mortalité, par la tuberculose, pour 100 habitants, était proportionnelle à la hauteur des maisons, aux nombres des habitants qui les remplissent et inversement proportionnelle à la surface des cours et courtes.

Ménagez-vous donc, pendant que la chose est encore possible et peu coûteuse, de larges squares, des avenues spacieuses et donnez de l'air à vos immeubles afin de prévenir la terrible maladie qui cause dans notre pays des ravages plus grands que la plus redoutable des épidémies. Je signale le danger à vos esprits parce que je sais que vous saurez apporter à la propagation de cette idée toutes ces précieuses qualités dont je vous louais tout à l'heure. En terminant, je lève mon verre à la prospérité

de votre association si franchement républicaine, à vos efforts passés, à vos succès futurs. Après ce discours accueilli par les applaudissements unanimes, M. le Ministre remet les décorations suivantes : La palme d'officier d'académie à M. Huby, secrétaire général du syndicat et à M. Van Imshoort-Roos, membre du syndicat. La croix de chevalier du Mérite agricole à M. G. Harmois, membre du syndicat. La médaille de la mutualité à M. Argoud, membre du syndicat.

REPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTRE DES FINANCES Délivrance d'Obligations à court terme

Par décision du 27 février 1903, le Ministre a autorisé l'émission d'une première série à valoir sur le montant des obligations du Trésor à court terme dont la création est prévue par l'article 9 de la loi du 26 février 1903.

Ces obligations, portant jouissance du 1^{er} mars 1903 seront aux échéances du 1^{er} mars 1907 ou du 1^{er} mars 1908; elles seront émises dans les coupures ci-après : 500 francs, 1.000 francs, 5.000 francs, 10.000 francs, et seront productives, au taux de 3 0/0, d'intérêts payables par semestre les 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année.

Les demandes seront reçues : A Paris, à la Caisse centrale du Trésor public, rue de Rivoli; Dans les départements, aux Caisses des Trésoriers Payeurs généraux et des Receveurs particuliers des finances, ainsi que dans les succursales et bureaux auxiliaires de la banque de France.

Les demandes présentées postérieurement au 1^{er} mars donneront lieu au versement, indépendamment du capital nominal des obligations, des intérêts au taux de 3 0/0 courus du 1^{er} mars au jour du versement. Le Trésor se réserve la faculté de réduire ou de rejeter les demandes qui parviendraient à la Caisse centrale du Trésor après la réalisation intégrale d'une somme de cent millions. Les obligations du Trésor à court terme sont admises au bénéfice des avances de la Banque de France, dans les mêmes conditions que les rentes sur l'Etat.

MAIRIE DE NANTERRE Avis d'adjudication

Le jeudi 26 Mars 1903, à 10 heures du matin, il sera procédé à la mairie de Nanterre à l'adjudication en deux lots, de l'entretien pendant 5 années à partir de 1903, des chemins vicinaux ordinaires, des chemins ruraux et des voies urbaines.

IMPOSITIONS

Le maire de la commune de Nanterre fait savoir aux contribuables que l'augmentation des impôts qui a lieu cette année, provient du passage de la commune dans la catégorie des villes ayant une population de 10.000 à 20.000 habitants, laquelle catégorie entraîne une taxe plus élevée pour les contributions des portes et fenêtres, patentes, billards, chevaux et voitures et autres taxes assimilées.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les réclamations pour les Contributions de 1903 seront reçues par le contrôleur, à la Mairie, les Jedis 12 et 26 Mars, et les 2, 9, et 16 Avril 1903, de 2 heures à 4 heures. Les réclamations doivent être munies des avisements. Le Maire de Nanterre, GAUTIER.

CHRONIQUE DES FÊTES

L'inauguration des nouveaux bâtiments communaux, servant à la remise des pompes, à la gymnastique et au tir, est définitivement fixée au dimanche 30 août prochain. Cette cérémonie coïncidera avec la fête d'automne cette année au quartier de la gare et qui a lieu ordinairement le dernier dimanche d'août et le premier dimanche de septembre. Pour donner à cette fête un attrait et pour favoriser le commerce local, la Commission d'organisation composée de la Commission municipale des fêtes, des délégués de l'Union des commerçants, de la Nanterrienne et de la subdivision des pompiers a décidé qu'un concours, comprenant environ 20 sociétés de pompiers et 20 sociétés de gymnastique, serait organisé pour cette date. Comme ce sera la seule fête organisée cette année, il faut espérer que la population s'associera à cette manifestation, ce qui permettra à la commission d'organisation de faire bien et de contenter tout le monde.

INFORMATIONS

Union des syndicats agricoles de la Seine et de Seine-et-Oise Les présidents de l'Union des syndicats agricoles de la Seine et Seine-et-Oise se sont réunis, dimanche dernier, au café Charles, à Paris, pour régler les comptes de 1902 et arrêter le jour de la fête annuelle qui a été fixée au 22 mars et qui aura lieu à Villiers-le-Bel, sous la présidence de M. Marty, sous-préfet de Pontoise. Par acclamations, l'assemblée a décidé d'inviter M. Berteaux, député, à la fête de l'Union des syndicats agricoles.

Grand Magasin de Chaussures 56, Rue du Chemin-de-Fer, 56 Ancienne Maison FROMONT MAUMONT, Succ^r Chaussures de fatigue et de luxe Spécialité pour Dames, Fillettes et Enfants Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire 6, RUE DE MAUREPAS — RUEIL EN FACE LE BUREAU DE POSTE Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche. Ses Prix sont très Modérés MAISON A PARIS 38, Chaussée d'Antin, 38 Quartier de l'Opéra

Vins de Propriétaire ROUGE 8^e NATUREL la pièce de 220 litres, lit parés 48 fr. BLANC SEC 8^e NATUREL la pièce de 220 litres, lit parés 58 fr. Rendus gare acheteur. Congé et Port payés. (Ech^{te} 0,60). Paiement à volonté, soit 3, 4, 5 mois ou c^{te} remb^{te} 5 0/0 Escompte. S'adresser au Régisseur du Clos La-combe, à Aubais (Gard).

Grande Vacherie Normande POUPARD 19, Rue Saint-Germain, 19 NANTERRE Lait garanti pur TAUREAU POUR LA MONTE Achille CAT GEOMETRE Expert près le Tribunal civil de la Seine Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires. Levée de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc. 30, rue du Chemin-de-Fer NANTERRE

HORLOGERIE A LA CONFIANCE BIJOUTERIE ORFÈVRERIE Ancienne Maison LEBEUILLE E. DESLANDES

COUSSINS pour Couronnes de Mariées MONTRES or, argent, nickel, simples et compliquées Seul Dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900 Pêles et gros brévetés argent Orfèvrerie métal blanc Orfèvrerie nickel pur Seul Dépositaire pour la Contree Toutes marques au prix des tarifs

ACHAT D'OR & D'ARGENT EN TOUS GENRES Remontage de Pendules A L'ANNEE Réparations en tous genres Fantaisie riche Articles de Fumeurs Bijouterie religieuse Bijouterie doublé or PENDULES EN TOUS GENRES

USINE A GAZ DE RUEIL Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05 Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

MÉFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris. EN VENTE PARTOUT ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES Imp. E. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

L'ILE FLEURIE à 10 minutes de la Gare de Nanterre en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatois et le Pont de Bezons ERNEST LEMAIRE RESTAURATEUR Spécialité de MATELOTES & FRITURES BONNE CAFE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI) Pêche et Baignades; Leçons de Natation CHASSE sur L'EAU toute l'Année Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas. CONSTRUCTION, RÉPARATIONS & LOCATION DE CANOTS GARAGE ET GARDE DE BATEAUX Vélo-drome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots en tous genres L. SCALIER prévient les habitants que pour cause d'agrandissement ses Ateliers sont transférés 24, Rue de Marly Pour les Commandes et Renseignements S'ADRESSER à RUEIL 9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

ON DEMANDE des Représentants à la commission pour le placement des vins rouges et blancs à la clientèle de 1/2 gr. édét. (Fortement remis). S'ad. à M. H. de Martin, propr., 75, rue de Paris, St-Ouen (Seine).

VIN GUERIN-ROGER, propriétaire viticulteur, à COGNAC (Gard). — Représentants sérieux demandés pour la vente de mes Vins. Forte remise. Inutile de se présenter si on ne possède pas de garanties sérieuses.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE MAISON FONDÉE EN 1869 CELERITE EDMOND HUBY PERFECTION 36, Rue de Saint-Germain, 36 — NANTERRE (Seine) BILLETTS DE DÉCÈS EN 40 MINUTES SPÉCIALITÉ D'AFFICHES ET DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE Travaux de Luxe Noir et Couleurs PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

PAPETERIE — ARTICLES DE BUREAUX Couronnes mortuaires en Perles vendues à des prix défiant toute concurrence

SOCIÉTÉ DE PROPAGANDE COLONIALE

Siège social : 21, rue Condorcet, PARIS (9^e)

Société française pour le développement des connaissances coloniales et géographiques par des CONFÉRENCES PUBLIQUES ET GRATUITES

SECTION DE NANTERRE (Paul-Soleillet). Délégué : M. Léon Girault

Mercredi 18 Mars 1903

à 8 h. 1/2 précises du soir, au préau de l'École des Garçons

11, boulevard du Midi

Sous la Présidence de M. J. GAUTIER, O. Maire

CONFÉRENCE

Par M. Charles VAN CASSEL

Ancien Membre de Missions en Afrique

Membre du Syndicat de la Presse coloniale, Rédacteur au Ministère des Finances

Avec Projections à l'Électricité

A TRAVERS L'AFRIQUE FRANÇAISE

« De Dakar à Tombouctou »

Les dames sont priées d'assister à cette conférence

Le Secrétaire Général :

A. BLANC, O. O. N.

Le Président :

F. MICHOTTE, O. O. N.

Fête de l'enseignement primaire

D'accord avec l'Association de la Presse républicaine de Seine et Oise, l'Union des délégués cantonaux du département, dont le président d'honneur est M. Maurice Berteaux, député, a décidé d'organiser, à Versailles, le premier dimanche de juillet, une grande manifestation en l'honneur de nos instituteurs et de nos institutrices.

Dans une visite que des membres du bureau de ces deux associations, présidés par M. Maurice Berteaux, ont faites hier samedi à M. Chaumié, le ministre de l'Instruction publique a accepté (de grand cœur) la présidence de cette fête.

La journée comprendra une conférence qui sera faite par une haute personnalité de la politique et de l'enseignement. Cette conférence sera suivie d'une brillante représentation de gala pour laquelle les organisateurs se sont assurés, notamment, le concours des principaux artistes des théâtres subventionnés.

Un banquet, également présidé par M. Chaumié, réunira, à midi, les fonctionnaires du département, les délégués cantonaux républicains, ainsi que les instituteurs et les institutrices qui désireront y prendre part.

Ligue des voyageurs de la compagnie de l'Ouest (R. D.)

Le Comité, renouvelé en assemblée générale du 21 février, a tenu sa première séance dimanche matin 8 courant, au café du Cercle, à Asnières.

Un plan des réformes plus urgentes à réaliser au profit des voyageurs a été établi, et chacun des projets confiés à un rapporteur sera prochainement soumis à la compagnie.

Il a été décidé, en outre, qu'une pétition serait mise immédiatement en circulation sur tout le réseau de banlieue Ouest, tendant à la réduction du tarif d'abonnements, et que cette pétition serait transmise au ministre des travaux publics et aux deux Chambres par les soins de la Ligue, avec l'appui des municipalités intéressées.

Nouvelles Locales

Erratum

C'est par erreur que nous avons attribué la qualité d'officier d'Instruction publique à notre aimable compatriote M. L. Eymard, président de l'association des Sourds-Muets de la Seine, c'est celle d'officier d'Académie qu'il fallait lire.

Objet trouvé

M. Bellom, employé à la mairie de Nanterre a trouvé jeudi soir une bourse en argent qu'il s'est empressé de déposer au poste de police de Nanterre.

Nous adressons à M. Bellom toutes nos félicitations pour cet acte de probité.

Terrible accident

Un bœuf échappé d'un troupeau, avec une de Saint-Germain, a foncé sur le conducteur, Julien Gabès, et lui a porté un terrible coup de corne au flanc droit.

Secouru par des passants qui ont réussi à maîtriser l'animal, Gabès a été transporté à son domicile dans un état qui inspire de légitimes inquiétudes.

Tribune Libre

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

Nanterre, le 10 mars 1903.

Monsieur le Directeur,

En réponse à un article paru dans la Gazette de Neuilly du 8 courant concernant les agents de Nanterre, qui feraient mieux de surveiller les voleurs que de passer leurs soirées à faire la police dans les fêtes données par les sociétés chorales, je vous ferai connaître, Monsieur le Directeur, que votre rapport aurait dû se renseigner avant de vous écrire ces lignes. Si les agents font ces services dans les soirées, c'est qu'ils leur sont imposés par M. le Préfet de police et que, de plus, ils le font en dehors de leur service ordinaire.

Tant qu'un sous-brigadier, qui aurait dit à qui voulait l'entendre qu'il connaissait les voleurs, je le mets au défi de citer ces personnes et je crois que ce monsieur, influent en son genre dans la localité, ferait mieux de s'occuper de lui que de s'occuper de la police.

Je vous prierais d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

Le sous-brigadier, chef de poste de police de Nanterre.

MÉSANTI.

Conseil Municipal

Première session ordinaire de 1903

Compte rendu

de la Séance du Dimanche 21 Février 1903

(Suite)

M. le Maire fait savoir qu'aux termes du procès-verbal d'adjudication, du 15 janvier dernier, M. Fillieux a été déclaré adjudicataire du service de l'enlèvement des boues et immondices de la commune pendant cinq années à partir de 1903, moyennant 8.400 francs par an. Le Conseil exprime sa satisfaction à ce sujet et demande à M. le Maire de tenir la main à l'exécution du Cahier des charges du service dont il s'agit.

M. le Maire communique :

- 1^o Qu'il a été procédé, du 12 au 16 février 1903, à l'enquête parcellaire des terrains à exproprier sur le territoire de Nanterre et nécessaires à l'installation des usines et bassins filtrants en vue de l'épuration des eaux distribués dans les communes de la presqu'île de Gennevilliers ;

- 2^o Une lettre de M. le Préfet de la Seine l'informant qu'à partir du 1^{er} janvier 1903, le prix de la journée pour le traitement des malades de la banlieue dans les hôpitaux de Paris est fixé comme suit : département, 1 fr. 364 ; commune, 1 fr. 364 ; assistance publique, 0 fr. 682.

Cette convention aura son effet pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1907.

- 3^o Une lettre par laquelle M. le Préfet de la Seine lui fait connaître les conditions de l'abonnement à contracter par les communes pour le placement des vieillards à la Maison départementale de retraite Favier, à Bry-sur-Marne ;

- 4^o Un rapport de M. le Commandant inspecteur des sapeurs-pompiers des communes de la Seine adressé à M. le Préfet de la Seine à la suite de l'inspection de la subdivision des sapeurs-pompiers de Nanterre, en 1902 ;

- 5^o Un rapport de M. l'Agent-voyer concernant le classement de la route de Charles X dans la grande vicinalité ;

- 6^o Une lettre de M. le Préfet de la Seine en réponse au vœu émis par le Conseil municipal de Nanterre au sujet de la création d'une halte à Nanterre sur la ligne de Paris au Havre, à la hauteur de l'usine Gauvin, avenue de la République.

Le Conseil,

Approuve les promesses de vente souscrites par divers pour la session des terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière. La dépense sera payée au moyen du crédit inscrit au budget supplémentaire de 1902 pour cette opération.

Renvoie à la Commission des affaires militaires les demandes présentées par des jeunes gens de la classe 1902 à l'effet d'être désignés comme soutiens de famille.

Vote la nouvelle affectation des fonds à parvenir de l'emprunt de 100.000 fr. que la commune a demandé l'autorisation de contracter par délibération du 21 novembre 1902. — Approuve les travaux exécutés par les entrepreneurs adjudicataires pour le raccordement des annexes de la mairie. — Approuve le projet dressé par M. Aubert, architecte, pour l'installation d'un tir au gymnase municipal.

Approuve les travaux exécutés par M. Laubert pour la construction d'un perré à l'extrémité du boulevard Thiers.

Ouvre au budget de l'exercice courant un crédit de 1.502 fr. 12 pour achat de rente 3 0/0 par emploi d'obligations sorties aux tirages et provenant du legs Lemaitre.

Autorise l'achat de rente 3 0/0 pour emploi d'une somme de 513 fr. 13 inscrite au budget supplémentaire de 1902 sous le n^o 228 et provenant d'une obligation Sud-Autrichien appartenant au legs Lemaitre.

Adopte les conclusions du rapport présenté par M. Péan au nom de la Commission des finances sur les indemnités de logement pour le personnel enseignant et ouvre au budget de l'exercice 1902 le crédit nécessaire pour compléter ces indemnités.

Fixe les honoraires des conseils de la ville dans diverses affaires.

Vote des gratifications aux appareilleurs, gardes-champêtres et autres employés pour travaux et services supplémentaires en 1902.

Adopte les conclusions du rapport présenté par M. Roy au nom de la Commission des eaux et du gaz sur la demande présentée par la Compagnie du gaz de Rueil pour la pose des sol des voies publiques communales, d'une canalisation destinée à relier son usine de Nanterre à celle de Rueil.

Sur la proposition de M. Légeron, émet le vœu que la gare de Puteaux soit dénommée Puteaux-Nanterre.

La séance est levée à 11 h. 20.

Vu :

Le Maire de Nanterre,

Le Secrétaire,

Signé : HÉBERT.

Chronique Théâtrale

THEATRE D'ART INTERNATIONAL

Les Rozens, pièce en 4 actes de Camille Antona Travers. Adaptation de MM. Henry François et Gaston Derys.

Nos confrères de la presse théâtrale parisienne n'ont parlé que fort peu ou point des œuvres représentées sur cette scène à côté et pourtant, depuis l'ouverture de la saison, de fort jolis actes y ont été joués. Je citerai pour mémoire : *Le Triomphe, Infidèle, Jeunesse, All'India*, qui méritent une mention toute spéciale. La dernière est un chef-d'œuvre d'Antona Travers, dont la première représentation se donnait la semaine dernière. C'est une œuvre forte et parfois même brutale.

Trois temmes, les Rozens, leur nom de guerre sans doute, vivent en commun du produit de leur galanterie ; l'une d'elles, Claire, a une fille Lydie, en qui la mère place tout son espoir. Un certain homme d'affaires, le chevalier Stoppini se chargera de trouver l'homme riche capable de suffire au bonheur de la mère et de ses accolytes. L'oiseau cherché est trouvé en la personne d'un prince d'âge mûr, et tout irait à ravir si la jeune fille ne se refusait point à ces manœuvres, malgré les menaces de sa mère et n'agissait que contrainte.

Elle confie ses ennuis à un vénérable professeur, Suardi, qui lui conseille d'aimer. Un ami de la maison, Henri Carlini, se trouve là fort à propos pour servir à cette solution.

Les sœurs Rozens, désolées dans leurs projets, usent d'un nouveau stratagème : Lydie est sur le point d'être mariée, elles feront croire au prince qu'il est l'auteur de l'enfant ; la jeune fille se révolte et jure que le fruit de ses amours n'est pas du prince et qu'elle ne consentira pas à ce mensonge.

Elle se sauve à Venise retrouver Henri ; celui-ci, instruit de la situation de celle qu'il aimait, voit avec effroi lui échoir les charges de la paternité et quitte pour toujours celle dont il avait fait sa maîtresse ; la malheureuse se jette dans le fleuve pour échapper aux malheurs de sa destinée.

Cette pièce est admirable et profondément dramatique par moments. Elle a été montée avec un soin tout particulier.

M. A. Bour a joué le rôle du professeur avec son talent habituel. Mlle Lavouly est une Lydie impressionnante, elle a des accents de grande comédienne, surtout au dernier acte où elle a produit beaucoup d'effet. Mmes Angèle Renard et Willis, MM. Bouray, Bernard et Bauer sont dignes d'éloges. Les costumes sont superbes et MM. Lieussou et Bour méritent plus de compliments, c'est un gros succès qui, probablement, ne sera pas attendu.

AUX MATHURINS

Le changement de programme est des plus heureux aux Mathurins et nous a présenté quatre pièces d'une note bien différente.

On a applaudi une comédie un peu vive de M. Jourda, *Les Amies de nos Amis*, et aussi Zozo, de MM. Lauras et Ibéli, à l'allure de proverbe un peu déconcertant. Dieudonné et Mme Irma Perrot, gracieusement encadrés de Mmes Luciole, Willard, Maufroy, Garia, l'ont bien interprété. Succès pour la *Monie*, pantomime de M. Ferrare, musique de M. Aubert, où excelle la grâce charmante de Louise Willy, à qui adroitement M. Desfontaines donne la réplique.

Enfin l'achat de laine, parodie de M. Branger, est une fantaisie étourdissante et d'une gaieté échevelée, enlevée avec un brio extraordinaire par MM. Rabbet, Frey, Carpentier, Mlles Luciole et Yrven.

Tony.

Communiqués

La *Tour de Nesle*, dont la reprise à la Porte Saint-Martin a retrouvé le succès et la vogue d'autrefois, marche brillamment à la cinquantième.

Henry Krauss et Mlle Gilda Darthy, qui mènent, avec l'autorité qu'on sait, cette émouvante intrigue, recueillent chaque soir, avec les excellents artistes qui les entourent, de chaleureux applaudissements.

Aux Bouffes-Parisiens, *Claudine à Paris* a repris son vif succès auprès d'un nombreux public enchanté d'apprécier de nouveau la curieuse œuvre de Willy et Luvoy et d'y retrouver l'exquise et troublante Polaire. À côté d'elle, Mlles Lola Nour, Ginette, MM. Tannin, Barré, Freddy, Fernal, etc., interprètent excellemment *Claudine à Paris*, dont le deuxième acte contient un intermède des

plus séduisants : Au Cabaret de la Souris convalescente, on revêt le cake walk de *Floreodor*, avec la jolie Berthe Navon et le spirituel chanteur et danseur R. Davis.

Méphisto a été porté en triomphe, au Casino de Paris, par les 5.000 personnes qui venaient d'assister aux débuts du *looping the loop*.

En dépit des cabales et des malveillances, Méphisto a tenu plus que ses promesses et l'on a justement acclamé son courage.

Le *looping the loop*, tel que nous l'avons vu hier soir au Casino, constitue le plus étonnant des spectacles. C'est vraiment inouï !

Jamais succès ne fut plus grand au Lyrique-Magéra depuis l'inauguration de la saison d'opéra ; tous les soirs, on refuse du monde avec la *Favorite*, fort bien interprétée, du reste, par une excellente troupe, en tête de laquelle il convient de citer Mme Marie-Lloyd, de l'Opéra-Comique ; MM. Ferval, Hugues et Chabert.

Un répète activement, à ce théâtre, un opéra-comique inédit de M. Marius Lambert ; titre : *Les Chouans*.

L'ART DE GUÉRIR

MALADIES CHRONIQUES

par

LA MÉDECINE DERMATOPATHIQUE

dermothérapeutique

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux *Temple de la Santé* de la rue de la Pépinière, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incommensurable du Dermo-thérapeute électro-végétal assure désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermo-thérapeutique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du foie ; la neurasthénie l'impotence et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète les douleurs ; les maladies de la poitrine et des bronches ; l'ataxie, la paralysie, les vices du sang et tous les malades désespérés ou abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la médecine dermothérapeutique, le *Journal de Médecine française* expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, le fameux hall des guérisons, appelé le Temple de la Santé. De reste,

Une distribution gratuite de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite ou écrire à M. le Directeur de l'Académie Dermo-thérapeutique, 19, Rue de la Pépinière, à Paris ; ils recevront aussitôt, sans aucuns frais : 1^o le *Journal de Médecine française* ; 2^o le Questionnaire qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

Rue La Rochefoucauld, 46 Paris, 9^e. PROPRIÉTÉ 24.500 fr. — M. à p. 250.000 fr.

Nanterre près gare. PROPRIÉTÉ, 6^e du Couchant, 21. G^o jardin, serre, communs, etc. C^o 2.078 m. — M. à p. 25.000 fr. A adj. sur 1 ench. ch. not. Paris, 21 mars. — S'ad. à M. BRECHEUX, notaire, 21, avenue d'Italie.

TABLEAUX DE MAÎTRES A VENDRE

2 Baptiste Monneyer 1635-1699 (fleurs)
1 Van Thielem 1618-1667 (fleurs)
S'adresser au bureau du journal.

On demande à Louer des Chambres meublées DANS MAISON CONVENABLE S'adresser à l'Usine à gaz, à Nanterre.

ÉTUDES SUR LES MOTEURS A GAZ

Economie du Moteur à gaz sur le Moteur électrique

La consommation des moteurs à gaz de moyenne force (10 chevaux au frein) est de 450 litres par cheval heure, en fonctionnant à pleine charge. Avec du gaz coûtant 0 fr. 16 le mètre cube, le prix de revient de 1 cheval au frein est de

$$0,450 \times 0,16 = 0 \text{ fr. } 072 \text{ par heure.}$$

Le kilowatt électrique représente 1 cheval 3/10, mais les meilleurs moteurs électriques ne donnent qu'un rendement de 90 0/0 lorsqu'ils sont neufs, et un petit moteur ne donnera pas ce résultat.

Par conséquent un cheval mesuré au frein sera la limite probable par kilowatt pour un moteur de 10 chevaux et en tenant compte de cette moyenne, et au prix de 0 fr. 05 l'hectowatt, soit 0 fr. 50 le kilowatt, le consommateur aura à payer sept fois plus avec l'électricité qu'avec le gaz.

La vitesse rapide du moteur électrique entraîne une usure plus grande qui est, d'après les experts, le double de celle des moteurs à gaz.

Nous reconnaissons que les moteurs électriques possèdent des avantages dans certains cas, et lorsqu'il s'agit d'accomplir des travaux très intermittents, mais au point de vue de la dépense, il est hors de doute que les moteurs à gaz sont les meilleurs générateurs actuels de force motrice pour les consommateurs de toute importance.

Ceux qui préfèrent l'électricité au gaz pour l'éclairage ou tout autre usage seront peut-être surpris d'apprendre qu'il est encore meilleur marché de produire l'énergie électrique à l'aide d'un moteur Crossley ou autres et d'une dynamo combinée, que de la prendre à la Compagnie électrique. Avec le prix de 0 fr. 16, on peut obtenir le kilowatt pour moins de 10 centimes, soit à moins de 0 fr. 01 l'hectowatt.

Ce fait se trouve vérifié par la lettre d'un consommateur qui a pu desservir, à l'aide d'un moteur Crossley de 30 chevaux nominaux, 22 lampes à arc de 8 ampères et 20 lampes de 10 ampères, avec 450 lampes à incandescence de 16 bougies, soit une énergie correspondant à 85 chevaux au frein. Ce moteur a été en service un peu plus de deux ans et l'abonné a déclaré qu'il lui donnait toute satisfaction tant au point de vue de la dépense de gaz, que de la régularité du fonctionnement.

Il n'est pas besoin d'autorisation spéciale pour l'installation d'un moteur à gaz et, après quelques heures d'apprentissage, un moteur à gaz peut être conduit même par une personne n'ayant jamais été au courant de la mécanique. Dans beaucoup de maisons, le jardinier, le concierge, un domestique, un garçon d'écurie ou même une femme peut occuper du moteur qui, une fois en route, ne nécessite aucune surveillance spéciale.

« En attendant mieux, le dispensaire, tel que M. Calmette l'a conçu et décrit, pourrait commencer cet enseignement et peut-être réserver le meilleur de ses secours aux ménages les mieux tenus parmi ceux que le bacille a touchés. Et ce serait logique, car les chances de guérison y sont plus grandes. »

L'idée maîtresse de M. Calmette est que le tuberculeux doit être soigné dans sa famille et le plus tôt possible : « Il faut aller à lui, dit-il à la Commission de la tuberculose, et lui prêter assistance avant même qu'il puisse s'apercevoir qu'il est gravement malade... Je voudrais qu'on pût dépister chez lui la tuberculose au début de son évolution et qu'on s'efforçât aussitôt de donner aux malades les conseils et les soins qui peuvent lui être utiles, en le conservant le plus souvent à sa famille et à son milieu. »

Et M. Calmette poursuit l'exposé du plan d'action de son dispensaire : entente avec les patrons pour connaître l'ouvrier malade ou suspect, visite à domicile de celui-ci par un camarade intelligent, puis intervention du médecin du dispensaire qui distribuerait, selon les besoins, les médicaments, les aliments, procéderait aux mesures de désinfection, etc.

C'est d'ailleurs le projet que le Dr Calmette a mis à exécution et que l'on essaye timidement d'imiter dans certains quartiers de Paris.

M. Grancher passe ensuite à la grosse question des sanatoria, que nous ajournons à notre prochaine chronique. Disons toutefois qu'il se déclare nettement opposé à la création de ces établissements pour la classe pauvre.

Il vaut mieux, suivant lui, nourrir dix fois plus de malades indigents, aider à leur famille et sauver leurs enfants que de gaspiller en constructions des sommes énormes et souvent pour des résultats des plus précaires.

« L'ouvrier, en règle générale, ne sait pas se nourrir, car il donne beaucoup trop de son budget aux boissons alcooliques, dites hygiéniques ou non, et pas assez aux aliments azotés et hydro-carbonés (viandes, graisses, féculents). »

« Une meilleure répartition de son salaire produirait des résultats excellents et immédiats. Il faut le lui apprendre et, notamment, que son premier déjeuner du matin avant l'atelier doit être un repas sérieux et non une croûte de pain arrosée de vin blanc, sur le zinc. »

« Il faut aussi que la femme de l'ouvrier soit bonne ménagère, soucieuse du bon emploi de l'argent si durement acquis par son mari. Il faut qu'elle sache préparer chaque jour, pour sa famille, des repas convenables, au lieu, ce qui arrive parfois, de gaspiller l'argent, les jours de paye, en achats inutiles ou en friandises coûteuses. Il faut enfin qu'elle soit propre et qu'elle tienne en bon état de propreté sa maison, son linge et ses vêtements, ceux de ses enfants et de son mari. »

« Tout cela, bien entendu, sans préjudice de l'augmentation du salaire. Mais cette augmentation ne servirait de rien sans les vertus familiales de l'économie intelligente et de la propreté. »

« La femme de l'ouvrier anglais n'a pas ces vertus, dit-on, et on l'accuse de pousser, par son incurie, son mari à la laverne ; ne pourrait-on pas en dire autant de beaucoup de nos femmes d'ouvriers français ? »

« Le problème de la meilleure utilisation d'un petit budget pour l'entretien des forces de la famille n'est donc pas chose simple et facile, puisqu'il faut le consentement du mari et de la femme. Mais l'influence de celle-ci sur la destinée du ménage est prépondérante et c'est à elle qu'il faudrait s'adresser, c'est elle qu'il faudrait conquérir. Il y a là une œuvre excellente à tenter, du genre de celle que M. Budin a organisée si heureusement en créant les consultations de nourrissons et en enseignant aux femmes l'art d'être mères. »

« En attendant mieux, le dispensaire, tel que M. Calmette l'a conçu et décrit, pourrait commencer cet enseignement et peut-être réserver le meilleur de ses secours aux ménages les mieux tenus parmi ceux que le bacille a touchés. Et ce serait logique, car les chances de guérison y sont plus grandes. »

L'idée maîtresse de M. Calmette est que le tuberculeux doit être soigné dans sa famille et le plus tôt possible : « Il faut aller à lui, dit-il à la Commission de la tuberculose, et lui prêter assistance avant même qu'il puisse s'apercevoir qu'il est gravement malade... Je voudrais qu'on pût dépister chez lui la tuberculose au début de son évolution et qu'on s'efforçât aussitôt de donner aux malades les conseils et les soins qui peuvent lui être utiles, en le conservant le plus souvent à sa famille et à son milieu. »

Et M. Calmette poursuit l'exposé du plan d'action de son dispensaire : entente avec les patrons pour connaître l'ouvrier malade ou suspect, visite à domicile de celui-ci par un camarade intelligent, puis intervention du médecin du dispensaire qui distribuerait, selon les besoins, les médicaments, les aliments, procéderait aux mesures de désinfection, etc.

C'est d'ailleurs le projet que le Dr Calmette a mis à exécution et que l'on essaye timidement d'imiter dans certains quartiers de Paris.

M. Grancher passe ensuite à la grosse question des sanatoria, que nous ajournons à notre prochaine chronique. Disons toutefois qu'il se déclare nettement opposé à la création de ces établissements pour la classe pauvre.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Boulland Marceline, rue du Chemin-de-Fer, 46 ; Vauvert Marie, rue du Docteur-Foucault, 14 ; Hallard Robert, boulevard Hérolé, 8 ; Stock Henri, 75, avenue de la République ; Chirat Louis, place du Martray, 3 ; Canteau Yvonne, 33 bis, route de Cherbourg.

MARIAGE. — M. Imbert, à Saint-Bonnet (Haute-Vienne) et Mlle Fabre, à Nanterre, avenue Henri-Martin, 54 ; M. Martin, à Puteaux (Seine), rue du Martin, 7 et Mlle Haton, à Nanterre, route de Cherbourg, 2 ; M. Vanier, à Colombes (Seine), boulevard National, 7 et Mlle Gérard, à Nanterre, route de Paris, 21.

DECES. — M. Demeirel, 80 ans, villa des Tilleuls, 5 ; Mme Cornaille, 76 ans, rue de la Croix, 52 ; Veuve Gabeau, 60 ans, avenue Félix-Faure, 92 ; enfant Vauvert, 4 jours, rue du Docteur-Foucault, 14.

ECHOS

DES COMMUNES ENVIRONNANTES

Rueil

ÉTAT-CIVIL

PUBLICATIONS. — Coron André, Joseph, blanchisseur, rue du Quatre-Septembre, Rueil et Morin Louise-Françoise, blanchisseuse, rue Laurin, 16, Rueil ; Rougeaux Jules, sans profession, rue de Maurepas, 19, Rueil et Béhuret Désirée, blanchisseuse, rue de Maurepas, 19, Rueil ; Fiet Louis-Henri, blanchisseur, route de Paris, 2, Nanterre et Plas Maria, blanchisseuse, route de Paris, 2, Nanterre.

NAISSANCES. — Hoffschir, Henriette-Elise, rue de Marly, 24 ; Maltête Jacques-Edme, chemin de la Fouilleuse ; Pagis Lucien-Jean, rue des Muettes, 1 ; Davin Joseph, rue du Gué, 50 ; Renoult Arsène-Léon, rue de l'Hotel-de-Ville, 8 ; Lecuyer Eugène, rue Masséna, 11 ; Bénassy Marie-Henriette, rue de Maurepas, 10.

DECES. — Bois Louise-Ernestine, 6 mois, rue du Gué, 7 ; Carré Alexandre-Célestin, 23 ans, chimiste, rue de Maurepas, 2 bis ; Drouin Victor-François, 60 ans, journaliste, av. de Nanterre, 17 ; Hubert, Vve Marie, propriétaire, 59 ans, rue Haute, 16.

AUTORISATION DE L'ÉTAT

(Décret du 25 avril 1887)